

VALTECH
Société anonyme au capital de 1 351 534,90 euros
Siège Social : 80, avenue Marceau – 75008 Paris
389 665 167 RCS PARIS

EXERCICE 2008

RAPPORT DE GESTION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2008.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat et l'annexe établis au 31 décembre 2008.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes.

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

I. 1. LES ACTIVITES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2008

Bien que le chiffre d'affaires de VALTECH ait été en ligne avec ses objectifs, sa performance opérationnelle de l'année a été impactée par les conditions économiques difficiles. Ses filiales au Royaume-Uni et aux Etats-Unis ont été affectées par la volatilité des devises et par le contexte difficile dans leur marché domestique déjà ressenti au cours du second trimestre 2008. Les résultats ont été impactés non seulement par les conditions du marché mais aussi par des problèmes rencontrés sur un petit nombre de contrats au forfait.

Au cours du 3^{ème} trimestre 2008, VALTECH a finalisé son acquisition de la société KIARA en Suède afin de poursuivre le développement de notre agence Web à l'échelle européenne, qui regroupera nos solides savoir-faire dans l'intégration de logiciels et l'e-business et devra tirer profit des évolutions favorables du marché de l'e-business. KIARA qui est une agence Web s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement du Groupe. KIARA qui entre autres a été acquise sur la base d'un paiement au résultat a atteint ses objectifs depuis son acquisition.

Une croissance de la demande sur les compétences de la Société en « conseil et déploiement » de méthodologies Agile peut être constatée répondant à l'attente de maîtrise des projets informatiques par les sociétés dans ces temps difficiles.

Par conséquent, le groupe renforce sa stratégie Agile et Agency en 2008 et malgré les conditions économiques difficiles, nous restons compétitifs grâce à notre héritage et notre capacité à renforcer notre position de leader européen et nous avons l'intention de conserver cette position en nous adaptant au contact difficile du marché économique.

I. 2. LES RESULTATS DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2008

Notre chiffre d'affaires annuel atteint 100,6 millions d'euros, il est en diminution de 5,78% par rapport à celui de 2007. La baisse du chiffre d'affaires est limitée à 1,37 %, le complément de 4,41% est imputable aux effets de change. A l'exception de l'acquisition de KIARA réalisée en octobre, le chiffre d'affaires est organique. KIARA y a contribué à hauteur de 0,25%.

Le chiffre d'affaires par secteur d'activité fait ressortir une augmentation de 6% des Services commerciaux par rapport à l'année précédente, essentiellement du fait de la croissance de notre activité d'agence Web qui est intégrée dans les Services commerciaux et de la baisse du chiffre d'affaires de notre activité au Royaume-Uni qui est essentiellement du Technology Consulting. Le chiffre d'affaires est réparti de la manière suivante :

Technology Consulting :	49%
Global Sourcing :	10%
Services commerciaux :	41%.

Les activités françaises ont poursuivi leur croissance représentant 39% du chiffre d'affaires du Groupe. Le chiffre d'affaires s'est amélioré de 6% par rapport à l'année 2007 avec un résultat d'exploitation qui devient positif en 2008 après avoir été négatif en 2007. Le chiffre d'affaires des activités françaises passe de 35% à 39% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le reste de l'Europe (Royaume-Uni, Allemagne et Scandinavie) reste le meilleur contributeur aux résultats d'exploitation du Groupe et représente 43% du chiffre d'affaires du Groupe. En raison de la faible performance du Royaume-Uni, le chiffre d'affaires de cette région diminue de 13% par rapport à celui de 2007. Celui du Royaume-Uni diminue de 43%.

KIARA a été intégrée dans les comptes consolidés à compter du 1^{er} novembre 2008. KIARA a contribué au chiffre d'affaires à hauteur de 269 K€.

Nos filiales aux Etats-Unis et en Asie qui ont contribué pour 18% au chiffre d'affaires du Groupe ont subi une année difficile, en particulier aux Etats-Unis où le chiffre d'affaires est en diminution d'environ 11% par rapport à celui de 2007. Cette région est actuellement en perte d'exploitation. Des efforts significatifs ont été engagés pour rétablir la rentabilité de cette région en se concentrant sur une réduction de coût de production, sur des campagnes de ventes ciblées et par une amélioration de la qualité de nos livrables. Toutefois, compte tenu des difficultés économiques et opérationnelles, il n'y a aucune assurance que ces activités connaîtront à court terme un retour à la rentabilité.

La marge brute du Groupe reste stable à 32,5% contre 32% en 2007, mais elle s'est dégradée au cours du 4^{ème} trimestre de 32,9% en 2007 à 29,7% en 2008. La performance décevante du 4^{ème} trimestre est essentiellement due à des problèmes rencontrés sur un petit nombre de contrat significatif au forfait qui font l'objet de renégociations et pour lesquels il a été nécessaire de comptabiliser une provision pour perte. VALTECH a provisionné 1 million d'euros sur le 4^{ème} trimestre. Sans cette provision, la marge brute aurait atteint 33,4% au titre du 4^{ème} trimestre ce qui peut être considéré comme acceptable.

Notre résultat opérationnel pour 2008 ressort à 2 940 K€ (2,9%) contre 5 145 K€ (4,8%) en 2007. La principale raison de cette diminution de notre résultat opérationnel provient de nos filiales situées aux Etats-Unis et au Royaume-Uni dont le résultat opérationnel a baissé de 3,6 millions d'euros par rapport à 2007. Pour le reste du Groupe, le résultat opérationnel pour 2008 est en progression de 1,4 millions d'euros par rapport à 2007.

Les coûts de commercialisation et de marketing sont plus ou moins constants et représentent un pourcentage du chiffre d'affaires égal à 6,5% en 2008 par rapport à 6,24% en 2007.

Les conditions difficiles du marché sont gérées par un contrôle rigoureux des coûts ainsi que des frais généraux afin d'essayer d'anticiper toute réduction soudaine des projets dans les différentes zones géographiques.

Les rentabilités avant et après impôts ont respectivement diminué de 1,5 millions d'euros (3,6 millions d'euros en 2007) et de 1,2 millions d'euros (2,6 millions d'euros en 2007), le Groupe continuant à utiliser des crédits d'impôts disponibles là où cela pouvait être le cas.

Les raisons principales de cette évolution négative sont :

- La dernière partie des coûts finaux se rapportant à l'alliance stratégique qui n'a pas aboutie en 2007 et qui ont été comptabilisés dans les premiers mois de 2008 pour un montant de 0,3 million d'euros.
- Une perte de notre Joint Venture Coréenne de 0,3 million d'euros due à des conditions de marché difficiles en 2008.
- L'année dernière, des crédits d'impôts différés ont été comptabilisés au Danemark et en Suède et ont eu un impact positif en 2007 à hauteur d'un million d'euros.
- Au cours de l'année 2008, les crédits d'impôts différés liés à des pertes reportables de Synaris AG ont été activés pour un montant de 0,6 million d'euros.

La masse salariale totale (incluant l'ensemble des primes, commissions et cotisations sociales) représentait 61 496 K€ par rapport à 66 005 k€ en 2007.

Le Groupe a enregistré des entrées nettes de trésorerie pour l'exercice 2008 de 4 272 k€ et a clôturé l'exercice avec une disponibilité en trésorerie de 9 591 K€ compensée par des découverts de 5 721 k€.

Un résumé des mouvements intervenus au cours de l'exercice figure ci-après :

	Millions d'Euros
Entrées brutes provenant de l'activité opérationnelle	5,6
Variation du fonds de roulement	1,1
Trésorerie nette d'exploitation	6,7
Dépenses d'investissement	(0,5)
Flux négatifs dus aux acquisitions	(2,0)
Augmentation de Capital	
Remboursements de prêts	0,1
Autres mouvements	
Evolution de la trésorerie & équivalents	4,3

En novembre 2008, la Société VALTECH AB (Suède) a acquis la Société KIARA SKANDINAVIA, elle-même société mère de la Société KIARA AB. VALTECH AB a souscrit un engagement de complément de prix au titre de l'acquisition de KIARA SKANDINAVIA.

Les sorties de trésoreries dues aux acquisitions antérieures concernent des paiements différés de complément de prix correspondant à l'acquisition de VALTECH AGENCY (ACDSI).

Début octobre 2008, VALTECH TECHNOLOGY SOLUTIONS INDIA PRIVATE LIMITED détenue par le Groupe à hauteur de 95% a été absorbée par la Société INDIA SYSTEMS PRIVATE LIMITED (ex MAJORIS), elle même détenue par le Groupe à hauteur de 100%. Cette fusion a généré une dilution de cette entité jusqu'à 0,0148%. Cette dilution a généré une charge de 11k€ dans le résultat du Groupe et une augmentation d'un même montant dans les intérêts minoritaires. Cette charge a été comptabilisée dans le résultat financier.

Actifs financiers (en K€)

	Brut	Amortissement	Net
Investissements dans des sociétés :			
VALTECH CO. LTD (Korea)	2 674	2 460	214
Total	2 674	2 460	214
Autres investissements :			
Medhost Inc.	4 484	4 187	296
Prêts :			
Prêt à VALTECH CO. LTD (Korea)	-	-	-
Autres actifs financiers :			
Dépôts :			
Etats-Unis	73	-	73
France	196	-	196
Suède	-	-	-
Danemark	293	-	293
Allemagne	11	-	11
Royaume Uni	1 358	-	1 358
Inde	242	-	242
Autre			
Etats Unis	10	-	10
Total	2 183	-	2 183
Total des actifs financiers	9 340	6 647	2 693

Provisions sur créances clients

VALTECH a comptabilisé des provisions pour créances clients à hauteur de 0,3 million d'euros en 2008.

I.3. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Les fonds propres du groupe ressortent à 31 millions d'euros au 31 décembre 2008 comparés à 31,6 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les entrées nettes de trésorerie au titre de l'exercice ont été positives, tel que souligné au point I.2, la direction estime que la performance commerciale du Groupe associée à une stratégie se concentrant davantage sur la gestion des besoins en fonds de roulement (en particulier le recouvrement de créances) permettront d'améliorer encore sa trésorerie.

Au 31 décembre 2008, VALTECH disposait d'engagements hors bilan d'environ 13,9 millions d'euros relatifs à des loyers futurs de bureaux. Ce chiffre ne comprend aucun revenu dégagé d'une quelconque sous-location. Certains baux devraient faire l'objet d'une renégociation, d'un renouvellement ou d'une autre modification au cours de l'exercice 2009 de sorte que les locaux des sociétés du Groupe demeurent en phase avec la croissance de l'activité.

Détail des lignes de crédit dont bénéficie VALTECH au 31 décembre 2008

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux variable	Montant global des lignes ('000)	Tirage au 31 décembre 2008 ('000)	Échéances	Existence ou non des couvertures
Ligne de crédit spot FORTIS	6.69% (Euribor 3 mois + 2 points)	1 600 euros	1 200 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Facilité de caisse FORTIS	Euribor 3 mois + 2%	400 euros	0 euro	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Ligne de crédit factoring BNP FACTOR	Euribor 3 mois + 0,5%	5 000 euros	2 756 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Prêt moyen terme FORTIS	6.69% Euribor 3 mois + 2 points	2 000 euros	0	Dernière échéance remboursée le 30/06/2008	
Ligne de crédit SILICON VALLEY BANK	10,25 % variable	3 500 USD	3 100 USD	Par renouvellement	Factures clients
Ligne de crédit HSBC	Taux de base + 2%	600 GBP	0 GBP	Avril 2009	Garantie par les actifs de la société
Nordea Overdraft Bank	5,875% variable	3 000 DKK	0 DKK	décembre 2008	Néant
Ligne de crédit UTI Bank	10% variable	INR 39,500,	500 INR	décembre 2008	Valtech SA / Garantie bancaire à hauteur d'un montant maximum de 875 000 €
Prêt Handelsbanken	Taux intérêts variable (5 % au 31 décembre 2008)	2 350 SEK	1 750 SEK	Décembre 2013	Valtech AB a nanti ses actifs à Handelsbanken pour un montant indéterminé dans la limite de 3 140 000 SEK et 1 000 actions de Kiara Scandinavia
Prêt CIC	Euribor à 3 mois +0,593 points	500 euros	422 euros	Mai 2011	Caution de VALTECH SA

I. 4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE

La stratégie de VALTECH est de rester à l'avant-garde du développement logiciel. Elle assiste dans ce cadre de nombreux clients quotidiennement dans leur activité de recherche et développement. Toutefois, aucune activité interne n'a été mise à l'actif du bilan au titre de la R & D au cours de l'exercice 2008.

II. PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE MERE VALTECH SA

II. 1. ACTIVITES ET RESULTATS DE VALTECH SA POUR L'EXERCICE 2008

Activités de VALTECH SA

VALTECH SA exerce une activité de conseil en management, de conseil en informatique et de réalisation de projets en France ou en collaboration avec son centre offshore en Inde.

Résultats de VALTECH SA

Le chiffre d'affaires de Valtech SA a atteint 32 975 K € en 2008, ce qui représente une augmentation de 2,48 % par rapport à 2007.

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant de 33 098 K€ en 2008, en baisse de 1 ,52 % par rapport à 2007.

Le résultat d'exploitation, en nette progression, s'élève à 1 282 K€ en 2008 contre 263 K € en 2007.

Le résultat financier s'élevait à 5 439 K € en 2008, contre 1 213 K€ en 2007. Cette augmentation est due au produit financier net résultant de la reprise de provision sur titres de participation de 3 963 K€ en 2008, calculée dans le cadre de la revue annuelle effectuée par la Direction de la juste valeur des actifs et des participations.

Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 1 162 K € en 2008 contre 1 869 K€ en 2007.

Après un résultat exceptionnel de 841 K € en 2008, contre 980 K € en 2007, le résultat net de Valtech SA ressort à 6 028 K € contre 841 K € en 2007.

Bilan

Evolution du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le capital de VALTECH S.A n'a pas fait l'objet d'une évolution au cours de l'exercice 2008. Il est de 1 351 534,90 Euros.

Détails du bilan

Les comptes sociaux de VALTECH SA incluent des capitaux propres d'un montant de 60 800 K€ (contre 54 772 K€ en 2007).

L'endettement externe de VALTECH SA, atteint 1 871 K€ contre 1 913 K€ en 2007. Les disponibilités s'élèvent à 3 320 K€ contre 1 125 K€ en 2007.

L'essentiel des actifs de VALTECH est constitué des valeurs des participations dans ses filiales, ainsi que des créances détenues vis-à-vis de ces filiales. VALTECH continue de détenir une participation dans le capital de MEDHOST, éditeur de logiciels américain.

II.2 PRISES DE PARTICIPATIONS & RESUME DES ACTIVITES DES FILIALES

Les participations directes et indirectes détenues par VALTECH SA sont les suivantes :

- 100% dans le capital de la société VALTECH Training S.A., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Agency S.A.S., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Technology Consulting S.A.S., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Axelboss S.A.S., filiale française,
- 95,01% dans le capital de la société VALTECH Offshore, filiale française, 4,99% étant détenus par la société de droit américain, Chesapeake Group qui détient elle-même 0,3% dans le capital de la société VALTECH India System Private Limited après la fusion de VALTECH India Technologie Solutions Private Limited avec VALTECH India System Private Limited,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Ltd, filiale anglaise,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Technologies Inc., filiale américaine,
- 100% dans le capital de la société VALTECH AB, filiale suédoise qui détient elle-même 100% dans le capital de la société Overland Mobile Kommunikation AB, filiale suédoise,
- 100% dans le capital de la société Kiara Scandinavia qui détient elle-même 100% de la société Kiara AB,
- 100% dans le capital de la société VALTECH A/S, filiale danoise,
- 100% dans le capital de la société Synaris AG, filiale allemande qui détient elle-même 100% dans le capital of VALTECH GMBH, filiale allemande,
- 99,7% dans le capital de la société VALTECH India Systems Private Limited, filiale indienne,
- 100% dans le capital de la société VALTECH india Software Services Private Limited, filiale indienne,
- 50,793% dans le capital de la société VALTECH CO.LTD., société coréenne.

Les chiffres d'affaires 2008 de ces filiales sont les suivants :

En milliers d'euros	
VALTECH Training S.A.	5 985
VALTECH Agency S.A.S.	3 449
VALTECH Ltd.	11 714
VALTECH Technologies Inc.	15 192
VALTECH AB	11 507
Overland Mobile Kommunikation AB	0
Kiara Scandinavia	0
Kiara AB	283
VALTECH A/S	11 911
Synaris AG	0
VALTECH GMBH	8 871
VALTECH India Systems Private Limited	6 661
VALTECH India Software Services Private	289
VALTECH Offshore SA (95%)	0
Valtec Co Ltd (50,793%)	3 615

Les deux sociétés françaises supplémentaires (VALTECH Axelboss SAS et VALTECH Technologies Consulting SAS) dont le capital est détenu à 100% par VALTECH SA avaient été constituées en vue de permettre le cas échéant la filialisation des activités françaises opérationnelles. Ces sociétés n'ont pas eu d'activité en 2008.

II.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ENGAGES PAR VALTECH S.A.

VALTECH n'a pas entrepris de travaux de recherche et développement significatifs en 2008.

III. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

Activité depuis la clôture du dernier exercice

Le chiffre d'affaires est en baisse de 20,2% par rapport à T1 2008, chaque région est confrontée à des baisses.

Le chiffre d'affaires a baissé de 20,2%, les variations de change contribuant négativement à hauteur de 1,9%, et l'acquisition de Kiara contribuant positivement à hauteur de 1.4%.

Toutes les régions sont affectées par les conditions de marché difficiles. Chaque unité enregistre un chiffre d'affaires sur T1 2009 inférieur à celui de T1 2008.

Les Etats-Unis et l'Asie sont les plus touchés avec une baisse de 60% par rapport à 2008. Les activités de Valtech ont été matériellement impactées à la fois par la récession qui touche les Etats-Unis et l'Asie et par des problèmes rencontrés sur des projets spécifiques.

Nos entités françaises ont observé une baisse de 6,6% sur T1 2009 par rapport à T1 2008. Le reste de l'Europe est en baisse de 19,3%, le Royaume-Uni contribuant pour une part significative à cette baisse. La Suède confirme ses bonnes performances de 2008 : c'est le seul pays qui a amélioré son chiffre d'affaires par rapport à T1 2008.

La Marge Brute est en baisse à 30,6%, contre 33,3% pour T1 2008

La baisse de 2,7% de la Marge Brute provient principalement de problèmes rencontrés sur un petit nombre de projets au forfait.

Le résultat opérationnel courant est à l'équilibre

Le résultat opérationnel du Groupe pour le premier trimestre qui s'élevait à 1,5 million d'euros en 2008 devrait revenir au point mort sur cette même période en 2009.

Les Etats-Unis et l'Asie sont toujours en perte d'exploitation. Nous déployons les efforts nécessaires pour rétablir la rentabilité de cette région, sur la base de campagnes de vente ciblées et de baisse de nos coûts.

Commentaires sur la performance du premier trimestre

Comme prévu, 2009 sera une année difficile pour les sociétés de service informatique, et Valtech ne fait pas exception. Nous ressentons la récession dans pratiquement tous les pays. De plus, nous devons renégocier certains de nos projets au forfait, ce qui impacte négativement notre rentabilité.

Nous allons poursuivre notre stratégie de simplification et d'unification de Valtech qui s'articule autour de nos offres Agile et Agency. Cette stratégie capitalise sur plus d'une décennie de projets Agile et e-business réussis. Cette stratégie vise à nous positionner en tant que leader mondial dans les technologies Agile auprès de sociétés leaders sur leur marché grâce à notre offre Agile Transformation. Nous renforçons notre position de leader Européen en e-business avec une offre complète englobant le e-marketing, le design, la création et le développement de solutions e-business front et back.

IV. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

La Société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

V. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de VALTECH SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, soit 6 028 048 euros, au poste "Report à nouveau" qui sera ainsi porté de -9 234 700 euros à - 3 206 652 euros.

VI. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Le conseil d'administration a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux Comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de Commerce, c'est-à-dire celles qui ont pu intervenir entre la Société et des administrateurs, des dirigeants ou des sociétés dans lesquelles les administrateurs ou dirigeants de la Société peuvent avoir des intérêts ou entre la Société et l'un de ses actionnaires détenant plus de 10% du capital social ou entre la Société et une société contrôlant une société actionnaire détenant plus de 10% du capital social.

VII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal.

VIII. APPROBATION DES COMPTES

Nous vous remercions de bien vouloir approuver, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, les comptes sociaux et consolidés qui vous ont été présentés.

IX. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE

IX.1 RISQUES DE MARCHE

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2008, le groupe VALTECH avait des dettes pour un montant de 6,62 millions d'euros, comprenant :

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| • Des crédits-baux | 0,27 million d'euros |
| • Des découverts bancaires | 5,72 millions d'euros |
| • Autres crédits | 0,63 million d'euros |

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux variable	Montant global des lignes (*000)	Tirage au 31/12/2008 (*000)	Échéances	Existence ou non des couvertures
Ligne de crédit spot FORTIS	6.69% (Euribor 3 mois + 2 points)	1 600 euros	1 200 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Facilité de caisse FORTIS	Euribor 3 mois + 2%	400 euros	0 euro	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Ligne de crédit factoring BNP FACTOR	Euribor 3 mois + 0,5%	5 000 euros	2 756 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Prêt moyen terme FORTIS	6.69% Euribor 3 mois + 2 points	2 000 euros	0	Dernière échéance remboursée le 30/06/2008	
Ligne de crédit SILICON VALLEY BANK	10,25% variable	3 500 USD	3 100 USD	Par renouvellement	Factures clients
Ligne de crédit HSBC	Taux de base + 2%	600 GBP	0 GBP	Renouvelable en Avril 2009	Garantie par les actifs de la société
Nordea Overdraft Bank	5,875% variable	3 000 DKK	0 DKK	Décembre 2008	Néant
Ligne de credit UTI Bank	10% variable	INR 39,500,	500 INR	Décembre 2008	Valtech SA / Garantie bancaire à hauteur d'un montant maximum de 875 000 €
Prêt Handelsbanken	Taux intérêts variable (5 % au 31 décembre 2008)	2 350 SEK	1 750 SEK	Décembre 2013	Valtech AB a donné en garantie ses actifs à Handelsbanken pour un montant indéterminé dans la limite de 3 140 000 SEK et 1 000 actions de Kiara Scandinavia
Prêt CIC	Euribor à 3 mois +0,593 points	500 euros	422 euros	Mai 2011	Caution de VALTECH SA
Ligne de credit UTI Bank	10% variable	INR 39,500	500 INR	Décembre 2008	Dette garantie par les actifs corporels
Prêt Handelsbanken		2 350 SEK	1 750 SEK	déc-13	
Prêt CIC	Euribor à 3 mois +0,593 points	500 euros	422 euros	mai-11	Caution de VALTECH SA

VALTECH Training bénéficie d'un prêt consenti par la Banque CIC, d'un montant maximum de 500 000 euros avec un taux d'intérêts Euribor trois mois majoré de 0,593 points.

VALTECH AB bénéficie d'un prêt consenti par la Banque Handelsbanken, d'un montant de 2 350 000 SEK relatif à l'acquisition de la société KIARA Scandinavia. La société VALTECH AB a donné en garantie ses actifs au profit de la Banque Handelsbanken pour un montant indéterminé dans la limite de 3 140 000 SEK ainsi que 1 000 actions de la société KIARA Scandinavia.

Les termes spécifiques de ces différents contrats de prêt sont les suivants :

- La première ligne de facilité de caisse FORTIS Overdraft est détenue par VALTECH SA pour un montant maximal de 1,6 million d'euros. Cette ligne ne comporte pas de «covenants» spécifiques, mais peut être interrompue par Fortis en cas de "dégradation forte de l'activité de VALTECH", sans que les conditions caractérisant cette «forte dégradation» soient détaillées. En cas d'arrêt de cette ligne, VALTECH SA peut transférer son besoin de tirage éventuel sur la ligne de crédit BNP Factor.
- La seconde ligne Fortis concerne VALTECH Training pour un montant de 0,4 million d'euros. Cette ligne comporte des «covenants» similaires à ceux de la ligne de crédit principal de VALTECH SA tel que décrit ci-dessus.
- La ligne BNP Factor d'affacturage concerne VALTECH SA pour un montant maximal de 5 millions d'euros. Cette ligne ne comporte pas de «covenants» spécifiques et dépend du niveau de créances éligibles détenues par la société.
- La ligne de crédit Silicon Valley Bank est détenue par VALTECH US pour un montant total de 3,5 millions de dollars. Les principaux «covenants» sur cette ligne de crédit concernent le ratio de liquidité et les résultats de l'EBITDA (excédent brut d'exploitation) sur une période glissante de 3 mois. Le ratio de liquidité, qui ne doit pas être inférieur à 1,5 minimum, est défini comme le rapport entre la trésorerie disponible sur le compte Silicon Valley Bank cumulée au montant des créances clients éligibles données en garantie à Silicon Valley Bank et aux dettes fournisseurs dues depuis plus de 60 jours. L'excédent brut d'exploitation doit être à 0 sur une période glissante de 3 mois. Le taux d'intérêt applicable est égal au taux de base majoré de 1,25%.
- La ligne de crédit HSBC détenue par VALTECH UK est d'un montant limité à 600 000 GBP. Elle ne comporte pas de «covenants» spécifiques et est soumise à une renégociation et à un renouvellement annuel (le renouvellement doit intervenir en avril chaque année). HSBC a indiqué qu'il ne devrait y avoir aucune difficulté quant au renouvellement intervenant en avril 2008.

Risque de taux

EUR'000	Total	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers				
Découverts bancaires (comprenant les montants de l'affacturage BNP)	5 721	5 721	-	-
Crédit-Bail	270	167	103	-
Autres prêts	627	466	161	-
Actifs financiers				
Cautions données	2 173	241	501	1 431
Position nette avant gestion des risques	(4 445)	(6 113)	237	1 431
Hors bilan	N/A	N/A	N/A	N/A
Position nette après gestion des risques	(4 445)	(6 113)	237	1 431

- Les découverts bancaires font l'objet de différents taux d'intérêts selon les pays.
- Les crédits-baux concernent principalement du matériel informatique et ont une durée moyenne de 3 ans.
- Les cautions correspondent à des engagements de loyers immobiliers. Selon les cas, certaines cautions génèrent des intérêts financiers auxquels le groupe pourra prétendre à la fin du bail. Sur le dépôt de 1 431 K€, dont la durée est supérieure à 5 ans, 1 358 K correspond aux locaux de Londres dont le bail expirera en 2015.

Le risque de taux de VALTECH provient des taux d'intérêt variables sur les lignes de crédit et d'affacturage en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Le montant d'emprunt maximum au titre de ces accords s'élève à 11 842 K€. A ce niveau d'emprunt, une variation de 1% des taux d'intérêt augmenterait les frais financiers de VALTECH d'environ 118 000 euros.

Risque de change

La sensibilité des résultats du Groupe aux risques de change résulte de la traduction en euros (monnaie de référence des comptes de VALTECH) des résultats libellés dans des monnaies autres que l'euro (celles des filiales et participations situées aux Etats Unis, au Royaume Uni, au Danemark, en Suède, en Inde et en Corée) (devises de reporting de VALTECH SA).

A l'exception de l'Inde, les sociétés du groupe VALTECH concentrent traditionnellement leurs opérations sur leurs propres zones géographiques et leurs activités sont libellées en monnaie locale. Ainsi, les risques de change au titre de ces opérations sont limités.

VALTECH dispose d'une activité significative en Inde de sous-traitance de projets vendus en monnaies locales par ses filiales en Europe et aux Etats-Unis. Les coûts de VALTECH India sont constatés en «roupie». La valeur de la «roupie» a tendance à fluctuer en liaison avec le dollar américain. En 2008, le coût de sous-traitance des filiales de VALTECH est facturé en euro.

L'objet du tableau suivant est de calculer le risque de perte en devises sur les actifs, passifs et engagements hors bilan sur la base d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de un pour cent de la devise dans laquelle les comptes sont établis face à la totalité des devises concernées.

EUR'000	Dollar US	Livre Sterling	Couronne suédoise	Couronne danoise	Roupie indienne	Won coréen
Total actifs (net de facture intragroupe)	9,851	4,236	53,678	37,947	607,723	1,568,380
Prêt en devises hors zone *	0					
Actifs en devises après éliminations	9,851	4,236	53,678	37,947	607,723	1,568,380
Total Passifs (A)	9,705	3,619	30,016	15,819	200,362	870,480
Dette en devises hors zone *(B)						
éliminations intercos (C)	(3,523)	(750)	(486)	(3,877)	(76,020)	
Passifs en devises après éliminations (A)+(B)-©	6,182	2,869	29,530	11,942	124,342	870,480
Avals et cautions données en devises	875	5,225	3,140		500	
Position nette avant gestion du risque en devises [actifs (moins interco) - passifs (moins interco)]	3,669	1,367	24,148	26,005	483,381	697,900
Couverture						
Position nette après gestion du risque en devises – actif - (passif)	3,669	1,367	24,148	26,005	483,381	697,900
Taux de conversion	0.71855	1.04987	0.092	0.13422	0.01466	0.00054
Position nette avant gestion du risque en euros	2,636	1,435	2,222	3,490	7,086	377
Position nette après gestion du risque en euros	2,636	1,435	2,222	3,490	7,086	377
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 cent d'euros par rapport à la devise	26	14	22	35	71	2

Risque sur actions

VALTECH possède 214 900 actions propres (voir Note 8.2 des annexes des comptes consolidés). Le cours desdites actions fluctue, par définition, selon les conditions du marché boursier.

IX.2. ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

VALTECH a souscrit dans chacune de ses filiales des assurances pour couvrir les risques suivants :

1. assurances des personnes employées pendant leur activité professionnelle,
2. assurance des locaux et matériels utilisés,
3. assurances des véhicules de la société utilisés par les employés,
4. assurances en responsabilité civile pour les conséquences de malfaçon sur les systèmes informatiques auxquels VALTECH contribue,
5. assurances des dirigeants de chaque filiale.

Les couvertures d'assurance suivantes étaient en vigueur au 31 décembre 2008 :

	Responsabilité Civile (4.)	Assurances Multi-risques (incluant les risques 1.2.et 3. ci-dessus)	Responsabilité civile des mandataires sociaux (5.)
FRANCE Montant de la couverture Montant de la prime	EUR 13.000.000 EUR 31 858	EUR 1 500 984 EUR 10 588	EUR 7 700 000 EUR 16 109
ROYAUME UNI Montant de la couverture Montant de la prime	GBP 5.000.000 GBP 32.218	GBP 20.500.000 GBP 31.422	GBP 1.000.000 GBP 1.597
ETATS-UNIS Montant de la couverture Montant de la prime	USD 5.000.000 USD 31.026	USD 11.000.000 USD 73.090	USD 5.000.000 USD 36.319
SUEDE VALTECH AB Montant de la couverture Montant de la prime globale	SEK 2 000 000 SEK 65.928 (<i>Prime globale pour toutes les assurances</i>)	SEK 130 000 000 SEK 65.928 (<i>Prime globale pour toutes les assurances</i>)	SEK 1 000 000 (*) SEK 65.928 (<i>Prime globale pour toutes les assurances</i>)
DANEMARK Montant de la couverture Montant de la prime	DKK 17 000 000 DKK 60 243	DKK 8 719 000 DKK 29 178	DKK 10 000 000 DKK 15 937
INDIA VALTECH INDIA SYSTEMS PRIVATE VALTECH INDIA SOFTWARE SERVICE PRIVATE Montant de la couverture Montant de la prime			
ALLEMAGNE Montant de la couverture Montant de la prime	EUR 2 000 000 EUR 3 998	EUR 336 464 EUR 3 830	

(*) Seulement pour Kiara

La société Valtech est soumise à un certain nombre d'obligations de confidentialité dans de nombreux territoires où elle exerce ses activités. Le conseil d'administration considère que donner davantage de détail sur le coût financier et les niveaux de couvertures en place dans chaque pays reviendrait à communiquer des informations sur lesquelles elle a un engagement de confidentialité. Valtech estime toutefois que les assurances souscrites dans chacune de ses filiales lui donnent une bonne couverture des risques de sinistres éventuels. Les consultants de Valtech effectuent l'essentiel de leurs tâches dans les locaux des clients et il a été estimé qu'aucun sinistre (feu, explosion, etc) dans un des bureaux de Valtech ne pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires supérieure à 1% du chiffre d'affaires mensuel du groupe. Un tel sinistre ne saurait par ailleurs se prolonger au-delà d'une durée d'un mois. Ainsi, à l'exception du Royaume-Uni où Valtech exerce son activité au sein de la City à Londres, les activités de Valtech n'ont souscrit à aucune assurance relative à une interruption d'activité prolongée.

IX.3 RISQUES LIES AUX PRIX ADDITIONNELS

L'acquisition, en 2008, de la société KIARA Scandinavia, laquelle détient 100% de la société KIARA AB (filiale suédoise de VALTECH), comprend des dispositions prévoyant des compléments de prix aux termes d'une clause d'earn-out, d'un montant de 380 000 euros.

X. INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les activités de VALTECH ne mettant en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication ne constituent pas une agression de l'environnement naturel. Des règles et procédures locales encouragent autant que possible les salariés à réduire leur utilisation des ressources non renouvelables, y compris en limitant leurs déplacements. Dans cette mesure, il n'y a pas d'informations environnementales particulières à signaler.

XI. PERSONNEL SALARIE

XI.1 INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Informations concernant l'effectif	
Effectif total (<i>moyenne annuelle</i>) :	216
Embauches (<i>moyenne annuelle</i>): - embauches de CDI : - embauches de CDD :	63 en 2008 soit 5,25 en moyenne 3 en 2008 soit 0,25 en moyenne
Difficultés éventuelles de recrutement (<i>analyses</i>)	aucune
Motif des licenciements pour : - cause réelle et sérieuse : - faute grave : - faute lourde : - suivi de transaction : - économique :	2 1 0 3 2
Heures supplémentaires	0
Main d'œuvre extérieure à la Société	9
Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi : - effort de reclassement - réembauches et mesures d'accompagnement : (<i>le cas échéant</i>)	Néant Néant
Informations relatives au temps de travail	
Organisation du temps de travail : - nombre de salariés à temps plein : - nombre de salariés à temps partiel :	202 5
Durée du travail pour les salariés : - à temps plein : - à temps partiel :	151,67 h pour les non cadres ou cadres sédentaires et forfait de 218 jours pour les cadres itinérants Etam à 108,25 h ou 32,50 h et cadres au forfait de 109, 196, 193 jours ou à 174 jours
Motifs et durée de l'absentéisme : - maladie : (*) - accident du travail et trajet : (*) - maternité et paternité : (*) - - congés autorisés (événements familiaux, congés formation) : - autres causes (injustifiées et congé sans solde) :	460 19 Maternité : 302 jours Paternité : 96 jours 77 322,5

Evolution annuelle de la rémunération : - charges sociales : - égalité professionnelle hommes/femmes :	Hausse des salaires d'environ 5,24 % Il n'y a pas de discrimination salariale entre les employés féminins et masculins
Relations professionnelles et bilans des accords collectifs :	Pas de Syndicat 1 seul accord collectif : 35 heures 2 comités d'entreprise d'établissement composés de 1 titulaire et 1 suppléant pour Paris et de 2 titulaires et 1 suppléant pour Toulouse – Réunions mensuelles 1 comité d'entreprise central qui se réunit 2 fois par an au siège Délégué du personnel : 1 élu titulaire + 1 suppléant pour Paris 1 élu titulaire à Toulouse – Réunions mensuelles
Conditions d'hygiène et de sécurité : - existence ou non de risques majeurs : - fréquence des réunions du CHSCT : - taux d'accident du travail :	Néant trimestriel 1,1
Formation : - budget formation, en ce compris les salaires : - nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en 2007	1,60% 86
Emploi et insertion des travailleurs handicapés :	1
Œuvres sociales :	comité d'entreprise
Importance de la sous-traitance :	46 sous-traitants en régie soit 2920 jours 3 sous-traitants au forfait
Informations relatives à la prise en compte, par la Société, de l'impact territorial de ses activités quant à l'emploi et au développement territorial	Néant
Eventuellement, relations avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les populations riveraines	Relation avec établissement d'enseignement pour les stagiaires, le recrutement
Importance de la sous-traitance et la façon dont la Société promeut auprès de ses filiales et s'assure du respect par ses dernières des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.	Néant
Façon dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales.	Néant

XI.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL DU GROUPE

VALTECH avait 1 109 salariés et équivalents au 31 décembre 2008 en incluant les travailleurs indépendants et les sous-traitants (77 personnes).

Le tableau ci-dessous indique la répartition des salariés à la fin de chaque période indiquée :

	Au 31/12/04	Au 31/12/05	Au 31/12/06	Au 31/12/07	Au 31/12/08
Salariés de VALTECH	1 072	1 130	1 197	1 316	1 109
Dont Consultants	906	954	1 079	1 148	940

Le taux d'utilisation des consultants était de 72% en 2008.

Le taux d'utilisation est défini par le ratio entre le nombre total de jours facturés aux clients de la société sur le nombre total de jours disponibles du personnel facturable hors week-end, jours fériés, congés et RTT.

Le personnel facturable représentait 85% des effectifs en 2008, en baisse en comparaison du taux 2007, qui s'élevait à 87%.

En vertu de la loi n°98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail et de la loi n°2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, toutes les entreprises relevant de la législation française, employant plus de 20 salariés sont tenues d'appliquer les règles afférentes aux 35 heures de travail par semaine. Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 19 janvier 2000, cette durée légale est applicable rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2000.

En outre et conformément à la législation applicable ci-dessus, un accord collectif a été signé le 22 juin 1999 entre les organisations patronales et les syndicats, parties à l'accord SYNTEC applicable aux professions d'études techniques, d'ingénierie et de conseil. Cet accord collectif a été étendu par un arrêté ministériel du 21 décembre 1999 aux professions d'études techniques, d'ingénierie et de conseil.

Le 21 décembre 1999, VALTECH a conclu un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail avec les organisations syndicales CFDT et CFE-CGC. Cet accord vise l'ensemble du personnel de la société à l'exclusion de ses cadres dirigeants. Cet accord est entré en vigueur le 31 décembre 1999.

XII. AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

XII.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2008

Nombre d'actions ordinaires émises : 88 668 358 actions ordinaires émises toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Il n'y a pas de valeur nominale.

Montant du capital émis et intégralement libéré : 1 351 534,90 euros.

XII.2 CAPITAL AUTORISE MAIS NON EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES ET INDIVIDUELLES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration n'a disposé au cours de l'exercice 2008 d'aucune délégation à effet d'augmenter le capital social.

XII.3 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant.

XII.4 AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

XII.4.1 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE)

Un tableau exhaustif des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise émis par la société et en cours de validité dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale figure au § XII.4.4 ci-après.

XII.4.2 Options de souscription d'actions

(Cf. le rapport spécial établi par le conseil d'administration en application de l'article L.225.184 al. 1 du code de commerce.)

Un tableau exhaustif des options de souscription émis par la société dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale et en cours de validité figure au § XII.4.4 ci-après.

XII.4.3 Ajustements apportés aux conditions d'exercice des droits attachés aux valeurs mobilières composées émises par la Société

Il est rappelé que, suite à l'attribution gratuite des bons de souscription d'actions du 30 juillet 2003, il a été procédé aux ajustements suivants, conformément aux dispositions légales :

Conformément aux différentes autorisations conférées à cet effet au conseil d'administration par les assemblées ayant autorisé ou décidé l'émission ou l'attribution de valeurs mobilières composées (ABSA, BSA et BSPCE), le conseil d'administration du 9 juillet 2003 a décidé, en application des dispositions de l'article 171 du décret du 23 mars 1967, en vue de préserver les droits des titulaires de bons de souscription d'actions, d'actions à bons de souscription d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise préexistants, d'attribuer gratuitement à chaque titulaire de bons préexistants qui viendrait à les exercer un nouveau bon de souscription d'action par action nouvelle émise, en vue de lui permettre de souscrire dans les mêmes conditions et proportions que les actionnaires actuels de la société, des actions nouvelles de la société.

Ainsi, il a été prévu que chaque titulaire se verrait attribuer un nouveau bon de souscription d'action par action nouvelle émise en exercice des bons préexistants ; ces nouveaux bons de souscription ne seraient pas admis aux négociations sur un marché réglementé et revêtiraient obligatoirement la forme nominative. Toutefois, ils seraient cessibles.

Dix nouveaux bons de souscription permettraient de souscrire à une action nouvelle émise au prix de 1,50 €.

Ces nouveaux bons de souscription devaient être exerçables :

- pour les titulaires ayant exercé leurs bons de souscription d'action et de BSPCE préexistants, avant la fin de la période d'exercice des BSA gratuits, jusqu'à la fin de cette même période, (ces bons sont donc caducs depuis le 29 juillet 2005 – voir § XII.4.1 ci-dessus)
- pour les titulaires ayant exercé leurs BSPCE préexistants, après la fin de la période d'exercice des BSA gratuits, au plus tard dans les huit jours suivant leur exercice. Compte tenu de l'expiration des BSPCE concernés le 25 octobre 2008, le délai de souscription de ces BSA gratuits a expiré le 2 novembre 2008.

XII.4.4 Résumé sous forme de tableaux des titres ou droits encore exerçables

Option de souscription d'actions

Autorisation de l'assemblée	09/02/99	09/02/99	05/11/99
Date du conseil	16/02/99	16/02/99	19/04/01
Options attribuées	985 410	459 660	2 440 169
Actions de capital potentiel (1)	25 300	0	0
Prix de souscription	0,02	0,61 €	5,5 €
Date d'expiration	16/02/09	16/02/09	19/04/06
Options annulées	247 498	173 092	2 317 045
Options exercées au 31/12/2008	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	05/11/99	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	03/10/01	25/10/02	24/09/03
Options attribuées	3 680 379	4 766 784	468 131
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	1,43 €	0,39 €	1,03 €
Date d'expiration	03/10/06	25/10/07	23/09/08
Options annulées	3 414 478	1 232 622	468 131
Options exercées au 31/12/2008	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	31/12/03	26/01/04	09/04/04
Options attribuées	1 102 500	317 600	757 071
Actions de capital potentiel (1)	0	42 500	10 000
Prix de souscription	0,90 €	0,90 €	0,98€
Date d'expiration	30/12/08	25/01/09	08/04/09
Options annulées	1 102 500	275 100	747 071
Options exercées au 31/12/2008	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	29/06/04	07/09/04	13/12/04
Options attribuées	36 000	175 000	18 500
Actions de capital potentiel (1)	0	30 000	1 500
Prix de souscription	0,89 €	0,68 €	0,96 €
Date d'expiration	28/06/09	06/09/09	12/12/09
Options annulées	0	145 000	17 500
Options exercées au 31/12/2008	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02
Date du conseil	30/05/05
Options attribuées	2 128 500
Actions de capital potentiel (1)	1 422 000
Prix de souscription	0,87€
Date d'expiration	29/05/10
Options annulées	761 500
Options exercées au 31/12/2008	0

(1) Après déduction des options attribuées à des employés ayant quitté le Groupe dont les options sont devenues caduques.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	27/06/03	27/06/03
Date du conseil	25/10/02	26/01/04	09/04/04
Bons attribués	5 844 675	162 000	1 311 426
Actions de capital potentiel (1)	0	10 000	404 642
Prix de souscription	0,39 €	0,97 €	0,98 €
Date d'expiration	25/10/07	25/01/09	08/04/09
Bons annulés	604 329	152 000	906 764
Bons exercés au 31/12/2008	0	0	0

(1) Après déduction des options attribuées à des employés ayant quitté le Groupe dont les options sont devenues caduques.

XII.4.5 Information relative à la dilution des actions de capital de la société (au 31 décembre 2008)

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'émission	Prix d'exercice	Détenteurs de ces instruments	Période d'exercice	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
Capital initial: nombre d'actions composant le capital social au 31.12.08: 88,668,358						
Options de souscription d'actions	16.02.99	0,01524	Salariés / Dirigeants étrangers	12.04.99 à 16.02.09	25 300	0,03%
Options de souscription d'actions	26.01.04	0,9	Salariés / Dirigeants étrangers	26.01.05 à 25.01.09	42 500	0,05%
Options de souscription d'actions	09.04.04	0,98	Salariés / Dirigeants étrangers	09.04.05 à 08.04.09	10 000	0,01%
Options de souscription d'actions	07.09.04	0,68	Salariés / Dirigeants étrangers	07.09.05 à 06.09.09	30 000	0,03%
Options de souscription d'actions	13.12.04	0,96	Salariés / Dirigeants étrangers	13.12.05 à 12.12.09	1 000	0,00%
Options de souscription d'actions	30.05.05	0,87	Salariés / Dirigeants français et étrangers	30.05.09 à 29.05.10	1 367 000	1,52%
Dilution potentielle (options) sur la base d'un nombre d'actions de capital porté à 90,144,158					1 475 800	1,64%
BSPCE	26.01.04	0,97	Salariés / Dirigeants français	26.01.05 à 25.01.09	10 000	0,01%
BSPCE	09.04.04	0,98	Salariés / Dirigeants français	09.04.05 à 08/04/09	404 642	0,45%
Dilution potentielle (BSPCE) sur la base d'un nombre d'actions de capital porté à 89,083,000					414 642	0,47%
Dilution potentielle totale sur la base d'un nombre d'actions de capital porté à 90,558,800					1 890 442	2,09%

XII.5 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

XII.5.1 Actionnariat de la société au 31 décembre 2008

Actionnaires	Nombre	% capital	% droit de vote
Lars Bladt	64 769	0,10%	0,10%
Lars Bladt Holding	30 000		
Douglas Land	1 254 574		
Chesapeake Group db Plan	250 000	1,69%	1,69%
Jonathan Poole	1 000	0,001 %	0,001%
Jean-Claude Turri (bloc familial)	2 375 423		
<i>Jean Claude TURRI</i>	1 350 400		
<i>Charles TURRI</i>	202 750	2,68 %	2,68%
<i>Eléonore TURRI</i>	202 750		
<i>Julien TURRI</i>	80 000		
<i>Sylvie TURRI</i>	101 150		
<i>Groupe Ouroumoff</i>	438 373		
Total Dirigeants (1)	3 975 766	4,47%	4,47%
Autodétention	214 900	0,24%	/
Public	84 477 692	95,29%	95,29%
Total	88 668 358	100%	100%

(1) Il s'agit des membres du conseil d'administration (au 31.12.08) et de leur groupe familial et des sociétés qu'ils contrôlent.

La Société n'ayant pas émis d'actions à droit de vote double, la répartition des droits de vote est équivalente à la répartition du capital (sous réserve des actions d'auto-détention).

XII.5.2 Franchissement de seuil

Par courrier du 23 mai 2008, Messieurs Lars BLADT, Jean Claude TURRI et Douglas LAND les sociétés KROGTAMMEN A/S contrôlée par JIENS HAMBURGER Finn, POULSEN Holding A/S contrôlée par Finn POULSEN et Groupe OUROUMOFF contrôlée par Jean Claude TURRI, ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 19 mai 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir de concert 5.719.379 actions, VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 6,45% du capital et des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la constitution d'un concert entre les personnes ci-dessus non formalisé dans un pacte d'actionnaires.

XII.5.3 Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour de pacte d'actionnaires entre les actionnaires de la Société.

XII.5.4 Actionnariat salarié

En application des règles de l'article L.225. 102 alinéa 1 du Code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L 443-1 et s. et L 442-7 du Code du Travail, L 214-39 et L 214-40 du Code Monétaire et Financier. Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles sus-décrits.

La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2003 a été refusée par ladite assemblée.

En 2008, aucune assemblée générale extraordinaire n'a pu être réunie faute de pouvoir réunir le quorum requis pour statuer, notamment sur l'obligation triennale de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés adhérent à un plan d'épargne entreprise.

XII.6 EVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société est cotée sur le "Nouveau Marché" depuis le 12 avril 1999.

Elle est désormais inscrite sur le marché Eurolist Compartiment «C».

La Société considère que la liquidité constatée sur l'action VALTECH ne nécessite pas l'existence d'un contrat de tenue de marché. Le contrat en place avec la société Aurel Leven a été résilié en 2003.

Le tableau suivant retrace les évolutions des cours de clôture et le volume des transactions de l'action de la Société pour la période allant d'octobre 2004 à mars 2009 :

Mois	Nombre de séances	Cours du mois		Titres échangés	Capitalisation boursière (€) (1)
		Plus haut	Plus bas		
Octobre 2004	21	0,84	0,76	15 362 736	62 825 314
Novembre 2004	22	1,09	0,8	61 351 703	74 669 098
Décembre 2004	23	1	0,83	29 395 250	71 830 162
Janvier 2005	21	0,96	0,87	23 603 784	75 825 024
Février 2005	20	1,01	0,89	15 116 280	78 533 060
Mars 2005	21	0,97	0,85	10 421 976	75 229 850
Avril 2005	21	0,92	0,84	5 017 406	73 642 723
Mai 2005	22	0,91	0,85	2 275 315	72 502 712
Juin 2005	22	0,94	0,85	4 802 018	74 780 284
Juillet 2005	21	0,89	0,81	5 160 804	71 143 399
Août 2005	23	0,87	0,77	3 500 712	63 370 074
Septembre 2005	22	0,88	0,76	9 358 240	66 391 227
Octobre 2005	21	0,82	0,71	3 228 845	64 621 589
Novembre 2005	22	0,74	0,65	4 178 877	57 584 615
Décembre 2005	21	0,69	0,62	5 533 113	54 997 943
Janvier 2006	22	0,77	0,63	6 918 283	59 372 090
Février 2006	20	0,76	0,66	9 166 237	58 534 300
Mars 2006	23	0,76	0,68	7 739 201	59 352 130
Avril 2006	18	0,85	0,67	27 204 574	62 747 050
Mai 2006	22	0,75	0,65	7 037 256	59 054 762
Juin 2006	22	0,68	0,55	4 584 893	51 802 423
Juillet 2006	21	0,60	0,54	2 367 792	48 641 287
Août 2006	23	0,64	0,54	4 424 488	49 513 440
Septembre 2006	21	0,65	0,57	3 028 364	51 415 047
Octobre 2006	22	0,63	0,57	3 988 631	49 807 070
Novembre 2006	22	0,68	0,59	8 526 380	52 991 960
Décembre 2006	19	0,67	0,58	11 538 501	51 317 722
Janvier 2007	22	0,73	0,63	11 118 151	57 228 733
Février 2007	20	0,72	0,63	7 872 620	58 683 701
Mars 2007	22	0,69	0,60	7 107 585	55 909 562
Avril 2007	13	0,69	0,64	2 757 424	57 518 234
Mai 2007	22	0,67	0,60	3 616 024	55 649 441
Juin 2007	21	0,65	0,60	3 894 352	53 096 661
Juillet 2007	22	0,64	0,58	4 049 469	51 512 865
Août 2007	23	0,59	0,54	5 062 870	48 188 844
Septembre 2007	20	0,61	0,53	4 456 221	48 332 462
Octobre 2007	23	0,65	0,56	9 259 633	52 187 540
Novembre 2007	22	0,62	0,51	6 352 313	48 649 402
Décembre 2007	19	0,56	0,52	4 573 543	46 880 333
Janvier 2008	22	0,53	0,32	8 144 329	38 034 987
Février 2008	21	0,45	0,39	6 979 949	37 150 452
Mars 2008	18	0,46	0,39	5 559 100	36 265 918
Avril 2008	22	0,41	0,36	5 608 400	34 496 849
Mai 2008	21	0,49	0,37	9 079 205	35 844 711
Juin 2008	21	0,53	0,36	9 377 961	39 130 125
Juillet 2008	23	0,43	0,34	7 593 696	32 727 779

<i>Août 2008</i>	21	0,45	0,37	5 256 311	35 128 659
<i>Septembre 2008</i>	22	0,43	0,26	6 978 834	32 647 367
<i>Octobre 2008</i>	23	0,33	0,2	7 665 178	24 036 266
<i>Novembre 2008</i>	20	0,27	0,18	7 019 889	19 415 534
<i>Décembre 2008</i>	21	0,19	0,15	5 537 743	14 700 122
<i>Janvier 2009</i>	21	0,24	0,16	15 019 617	17 817 054
<i>Février 2009</i>	20	0,21	0,17	3 651 062	16 761 930
<i>Mars 2009</i>	22	0,20	0,16	4 531 067	15 881 416

XII.7 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2008

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 214 900 actions propres dans les conditions suivantes au titre de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés, qui ont été achetées en 1998, avant l'introduction en bourse de la Société, pour 67 865 €.

Valeur des actions détenues à la clôture évaluée au cours d'achat : 67 865 €.

Valeur nette de ces mêmes titres dans le bilan au 31 décembre 2008 : 67 865 €. Valeur nominale de ces actions (pair) : 0,01524 €.

Valeur de ces actions à la valeur nominale : 3 275,08 €

Fraction du capital que ces actions représentent au 31 décembre 2008 : 0,24%. Au cours du dernier exercice fiscal, la société n'a acheté ni vendu d'action.

Au cours du dernier exercice clos, la Société n'a acheté aucune action et n'en a vendu aucune. Aucune opération n'est intervenue depuis le 31 décembre 2004.

XII.8 DERNIER PROGRAMME DE RACHAT ET DEMANDE D'AUTORISATION DE MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT

Le programme de rachat (visa n°02-0684) en date du 5 juin 2002 a pris fin le 4 décembre 2003. Son renouvellement n'a pas été demandé aux actionnaires en 2003 ni en 2004.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 30 juin 2005, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2005.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 26 juin 2006, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2006.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 26 juin 2007, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2007.

Une autorisation de mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions a été conférée dans le cadre de l'assemblée générale du 30 juin 2008 pour 18 mois, soit jusqu'au 31 Décembre 2009, mais elle n'a pas été utilisée et aucune proposition de rachat n'est intervenue en 2008.

XIII. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

XIII.1 REPARTITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUTRES FONCTIONS ET MANDATS EXERCES EN 2008

Le tableau ci-dessous présente la situation des différents administrateurs de VALTECH SA au regard des prescriptions légales et des recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Nom - Prénom	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercées	
Lars Bladt	11.12.2007	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011	Président et Directeur Général 19/05/2008		<p>Groupe VALTECH</p> <ul style="list-style-type: none"> VALTECH AB (Suède) VALTECH A/S (Danemark) VALTECH Ltd VALTECH Technologies Inc VALTECH Korea VALTECH GMBH 	<p>Président du Conseil d'Administration et Administrateur"</p> <p>Président du Conseil de Surveillance</p> <p>Administrateur</p> <p>Administrateur</p> <p>Administrateur</p>
					<p>Hors groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> Lars Bladt Holding Trade Wind A/S Schou Company A/S Nordlux Invest A/S Nordlux A/S Genpack Invest A/S Genpack A/S Schou Asia Limited (Hong Kong) Schou AB (Suède) Osjord A/S (Norvège) All season trading A/S (Norvège) Impleo 	<p>Directeur Général</p> <p>Directeur Général</p> <p>Directeur Général</p> <p>Administrateur</p> <p>Administrateur</p> <p>Administrateur</p> <p>Administrateur</p> <p>Gérant</p> <p>Directeur Général</p> <p>Administrateur</p> <p>Président du Conseil d'Administration</p> <p>Directeur Général</p>

Jonathan Poole	28.06.2007	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2012	Directeur Général Délégué 07/03/2007		Groupe VALTECH	VALTECH AB (Suède) VALTECH A/S (Danemark) VALTECH Limited (Royaume-Uni) VALTECH Technologies Inc (Etats-Unis) VALTECH(Inde) VALTECHGMBH VALTECH (Corée) Synaris AG	Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Président du Conseil d'Administration et Administrateur" Président du Conseil d'Administration et Administrateur" Président Administrateur Administrateur Administrateur
Jean-Claude Turri	29.11.2002	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2013	Directeur de l'activité Consulting		Groupe VALTECH	VALTECH Axelboss SAS	Président
					Hors groupe	IFIS Groupe Ouroumoff	Directeur Général Directeur Général
Douglas Land	31.12.2003	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2012	Directeur Général	Directeur Général de Chesapeake Group	Groupe VALTECH	VALTECH Offshore SA	Administrateur
					Hors groupe	Whittman Hart Incorporated Chesapeake Group Covansys Mauritius	Administrateur Directeur Général Administrateur

Jean-Yves Hardy	21.12.1992	Démission le 24/06/08	Président et Directeur Général 19/05/2008		Groupe VALTECH	VALTECH Training (France) VALTECH Offshore (France) SYNARIS AG (Allemagne) VALTECH Technology Consulting VALTECH Co Ltd (Corée) VALTECH India Technology Systems Private Limited (Inde) VALTECH India Systems Private Limited (Inde)	Président Directeur Général Préside nt Membre du Conseil Administrateur Administrateur Administrateur
					Hors groupe	BANG (France) NEOSAPIENS	Directeur Général Directeur Général

Olivier Cavrel	3.10.1997	Démission le 24/06/08			Groupe VALTECH	VALTECH Agency SYNARIS AG (Allemagne) VALTECH Offshore (France) VALTECH India Technology Systems Private	Président Administrateur Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration
						Limited (Inde) VALTECH India Systems Private Limited (Inde) VALTECH Software Services Private Limited	Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration
					Hors groupe	FINAERO (France) IMRAN	Représentant permanent de HCC Gérant

Changements d'organisation en 2008

Au cours de l'exercice 2008, les modifications suivantes sont intervenues dans la composition du conseil :

- lors du conseil d'administration du 19 mai 2008, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Jean-Yves Hardy en qualité de Président et Directeur Général et Monsieur Lars Bladt a été désigné Président et Directeur Général à compter de cette date ;
- lors du conseil d'administration du 19 mai 2008, Monsieur Jonathan Poole a été coopté en tant qu'administrateur et sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2008. Lors du conseil d'administration du 9 juin 2008, Monsieur Jonathan Poole a été désigné Directeur Général Délégué.

Monsieur Jean-Yves Hardy et Monsieur Olivier Cavrel ont démissionné d'administrateurs de leurs mandats le 24 juin 2008.

D'un point de vue opérationnel, la modification suivante est intervenues : Claude Puppatti a été nommé à la Direction Générale de VALTECH France, regroupant les 3 entités du Groupe :

- VALTECH Technology (conseil en technologies spécialisé dans les méthodes Agiles et la réalisation de projets nearshore/offshore) – VALTECH SA
- VALTECH Axelboss (Conseil en management) – VALTECH SA
- VALTECH Agency (Conseil en stratégies interactives spécialisé dans la mise en œuvre de projets E-business),
- VALTECH Training (Formation aux méthodes et techniques Agiles de développement logiciel)

La mission de Claude Puppatti est de renforcer la position de VALTECH France, en tant que groupe, afin que l'étroite collaboration entre les différentes entités permette à la société de gérer des projets de plus grande envergure. L'objectif pour VALTECH est de conforter son image d'expert dans les méthodes agiles et de devenir un acteur clé E-business.

XIII.2 ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

VALTECH n'a pas d'administrateur indépendant, membre de son conseil d'administration.

Voir le rapport du Président sur les procédures internes.

XIII.3 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Voir le rapport du Président sur les procédures internes.

XIII.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors de sa réunion du 11 décembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société et, en conséquence, a décidé qu'en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code AFEP-MEDEF ainsi modifié serait celui auquel se réfèrera la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du Code de Commerce à compter de l'exercice 2009.

Voir également le rapport du Président sur les procédures internes.

Les administrateurs de VALTECH ne peuvent acheter ou vendre des actions de VALTECH pendant les 10 jours de Bourse précédant toute annonce de résultats de la société. Ils ne peuvent non plus acheter ou vendre des actions de VALTECH à partir du jour où le conseil d'administration a connaissance d'une information majeure pouvant avoir une influence sur le cours de bourse, jusqu'au jour où cette information est rendue publique.

XIII.5 JETONS DE PRESENCE

Il a été attribué en 2007, 15000 € de jetons de présence à Monsieur Douglas Land sur le montant global autorisé de 30.000€ .

Les 15 000 € de jetons de présence n'ont pas été payés en 2008.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée la distribution pour 2009 d'un montant global maximum de jetons de présence de 60 000 euros (jetons de présence qui pourraient être alloués aux administrateurs en fonction d'un taux de présence individuelle aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités).

XIII.6 REMUNERATIONS 2008 ET INTERETS DES DIRIGEANTS

XIII.6.1 Rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs et indirects, perçus et/ou dues par chaque mandataire social dans le groupe et hors du groupe et honoraires perçus par des sociétés dans lesquelles les mandataires sociaux ont des intérêts.

XIII.6.1.1 – Rémunérations directes versées et/ou dues au cours de l'exercice 2008 par VALTECH ou ses filiales –

Nom	Fonctions	Type de rémunération	Montant annuel 2008		Montant annuel 2007	
Lars Bladt	Président et directeur général le 19/05/08 Administrateur nommé le 11/12/07	Directeur	Rémunération fixe brute	Néant	Rémunération fixe brute	181 008 €
			Rémunération variable	Néant	Bonus :	69 846 €
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Avantages en nature :	27 117 €
			Jetons de présence :	Néant	Jetons de présence :	Néant
			Avantages en nature	Néant		
			Solde bonus 2007 :	11 244 €		
Jonathan Poole	Administrateur coopté le 19/05/08 Nommé Directeur général délégué le 9/06/08	CEO Groupe	Rémunération fixe brute	350 000 €	Rémunération fixe brute	216 077 €
			Rémunération variable	Néant	Bonus :	122 400 €
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Avantages en nature :	44 280 €
			Jetons de présence :	Néant	Jetons de présence :	Néant
			Avantages en nature	37 388 €		
			Solde bonus 2007 :	856,09 €		
Jean-Claude Turri	Administrateur	Directeur	Salaire fixe brut :	6 120 €	Salaire fixe brut	6 120 €
			Rémunération fixe brute	Néant	Jetons de présence :	Néant
			Rémunération variable	Néant		
			Rémunération exceptionnelle	Néant		
			Jetons de présence :	Néant		
			Avantages en nature	Néant		
Douglas Land	Administrateur		Jetons de présence :	15 000 €	Jetons de présence :	Néant
			Rémunération brute :	16 993 €	Rémunération brute :	35 020 €
Jean-Yves Hardy	Président et Directeur Général jusqu'au 19/05/08 Administrateur ayant démissionné le 24/06/08	Directeur Général (DG)	Rémunération fixe brute (DG)	15 000 €	Rémunération DG fixe brute:	36 000 €
			Rémunération variable	Néant	Avantage en nature DG :	Néant
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Rémunération DG variable :	Néant
			Jetons de présence :	Néant	Jetons de présence :	Néant
			Avantages en nature	Néant		
Olivier Cavrel	Directeur général délégué ayant démissionné le 07/03/07 Administrateur ayant démissionné le 24/06/08	Directeur général Délégué (DGD)			Rémunération DGD fixe brute :	3 107 €
					Avantage en nature DG :	Néant
					Rémunération DGD variable brute :	Néant
					Jetons de présence :	Néant
		Directeur Général de VALTECH India	Rémunération fixe brute (DG)	25 732 €	Rémunération DG fixe brute	51 832 €
			Avantage en nature DG India :	68 741 €	Avantage en nature versé DG India :	108 462 €

Ni la société ni aucune de ses filiales n'ont pris d'engagement particulier (hors cotisations obligatoires) vis à vis des dirigeants en matière de retraite ou en cas de cessation de leur mandat en tant que tel.

XIII.6.1.2 Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil	Jetons de Présence versés en 2008	Jetons de Présences versé en 2007
Lars Bladt	Néant	Néant
Jonathan Poole	Néant	Néant
Jean-Claude Turri	Néant	Néant
Douglas Land	Néant (mais dû 15 000 €)	Néant
Jean-Yves Hardy	Néant	Néant
Olivier Cavrel	Néant	Néant

XIII.6.1.3 – Rémunérations indirectes et/ou honoraires perçus et/ou dus par des sociétés dans lesquelles les mandataires sociaux ont des intérêts et versés par VALTECH ou ses filiales

Sociétés concernées	Type de rémunération	Administrateur concerné	% de détention par l'administrateur concerné dans la société concernée	Montant annuel 2008	Montant annuel 2007
Conventions entre VALTECH SA et la Société IMPLEO	Honoraires	Lars BLADT	100%	Honoraire fixe : 174 664 € Indemnité de voyage : 62 191 €	
Convention entre VALTECH SA et la société GROUPE OUROUMOFF	Honoraires	Jean-Claude Turri (1)	99,99%	Honoraire fixe : 331 728 € Indemnité de voyage : 14 028 €	Honoraire fixe : 306 636 € Indemnité de voyage : Néant Honoraire variable 2007 : Néant
Convention entre VALTECH SA et la société CHESAPEAKE GROUP	Honoraires	Douglas Land	50%	Honoraire fixe : Néant Indemnité de voyage : 29 953 € Honoraire variable 2008 : Néant	
Convention entre VALTECH SA et la société BANG	Honoraires	Jean-Yves Hardy	94,39%	Honoraire fixe : 181 632 € Honoraire variable 2008 : Néant	Honoraire fixe : 270 960 € Honoraire variable 2007 : Néant
Convention avec la société IMRAN	Honoraires	Olivier Cavrel	100%	Honoraire fixe : 138 367 € Honoraire variable 2008 : Néant	Honoraire fixe : 244 664 € Honoraire variable 2007 : Néant

(1) Dans un souci d'exhaustivité, voir également les informations données ci-après concernant la convention d'apporteur d'affaires réciproque conclue entre VAL TECH et la société IFIS.

XIII.6.1.3 PRESENTATION DES CONVENTIONS CONCLUES ENTRE VALTECH ET LES SOCIETES «BANG», «IMRAN» et «GROUPE OUROUMOFF» POUR L'EXERCICE 2008

Les conventions conclues pour une durée de trois ans par VALTECH avec Groupe Ouroumoff, Imran et Bang déterminent les prestations qui seront fournies par chacune des sociétés prestataires ; les honoraires correspondants ont été fixés selon les mêmes principes pour les trois conventions et ont donné lieu au versement des montants mentionnés au XIII.6.1.3. Les conventions avec Imran et Bang ont fait l'objet, à l'initiative de VALTECH et suite à des manquements, d'une suspension d'exécution à compter de juillet et août 2008.

XIII.6.1.3.1/ Prestations rendues par chacun des trois prestataires

GROUPE OUROUMOFF fournit à VALTECH et ses filiales les prestations suivantes :

- 1- des prestations de services pour son département «VALTECH Axelboss», dans les domaines suivants :
 - direction et gestion, notamment financière,
 - marketing et vente,
 - suivi des applications du savoir-faire français à l'étranger,
- 2- la réalisation d'activité de sous-traitance de prestations de conseils auprès des clients finaux vendus par «VALTECH Axelboss»,
- 3- l'encadrement de l'activité de «non global sourcing» de VALTECH Allemagne et l'assistance de VALTECH Allemagne en vue d'introduire les services de «VALTECH consulting management» sur le marché local.

IMRAN fournit des prestations de services à VALTECH et ses filiales dans les domaines suivants :

- (a) définition, développement et mise en œuvre des stratégies de développement des activités de la division «Global Sourcing» pour l'ensemble du groupe VALTECH, réalisées en France, aux Etats Unis, en Angleterre, en Allemagne et en Inde.

BANG fournit des prestations de services à VALTECH et ses filiales dans les domaines suivants :

- (a) définition, développement et mise en œuvre en France des stratégies de développement des activités de la société VALTECH Training, de la société ACDSI (ou «VALTECH Agency») et des activités de services technologiques de VALTECH SA,
- (b) recherche de partenaires stratégiques pour le groupe et suivi des négociations
- (c) suivi de la communication financière du groupe.

XIII.6.1.3.2/ Présentation des rémunérations des services rendus

Pour chaque contrat, les rémunérations des prestations rendues sont déterminées, d'une part, sur la base d'honoraires fixes, complétée d'une indemnisation complémentaire pour chaque jour passé à l'étranger et, d'autre part, par le versement d'honoraires de résultat calculé dans les conditions suivantes :

1. Honoraires déterminés en fonction de la réalisation ou non d'objectifs définis sur l'EBIT consolidé du groupe sur les trois prochains exercices, l'EBIT200x étant défini comme le résultat avant intérêts et impôts du groupe VALTECH tel qu'il ressortira des comptes consolidés de l'exercice 200X arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

2. Honoraires déterminés en fonction du cours de l'action VALTECH, les cours atteints pendant une certaine durée donnant lieu à indemnisation sont 1,25 €, 1,75 € et 2,25 €.

En tout état de cause, le montant annuel hors taxe des honoraires variables ci-dessus ne pourra en aucun cas excéder globalement, pour chaque contrat, 200.000 euros au titre de l'exercice 2006, 270.000 euros pour l'exercice 2007 et 400.000 euros pour l'exercice 2008.

XIII.6.1.3.3/ Durée, résiliation et indemnité de résiliation

Chaque contrat a été conclu pour une durée de trois ans avec effet au 1^{er} janvier 2006 ; il pourra être résilié soit par accord entre les parties selon les modalités convenues ensemble, soit selon les modalités suivantes :

1/ Chaque prestataire pourra résilier la convention de façon unilatérale, que cette résiliation soit motivée ou non, avec un préavis de six mois au moins, une telle résiliation ne donnant pas lieu à indemnisation.

2/ De son côté, sous réserve de respecter certains délais, VALTECH pourra demander la résiliation de la convention dans l'hypothèse où l'objectif annuel d'EBIT conditionnant les honoraires variables ne serait pas atteint. VALTECH sera alors tenue de verser au prestataire concerné une indemnité de rupture forfaitaire égale à 24 fois l'honoraire fixe mensuel hors taxe de l'année en cours.

3/ Sous réserve de respecter certains délais, et dans l'hypothèse où l'objectif annuel d'EBIT aurait été atteint, VALTECH pourra également demander la résiliation de la convention, mais sera alors tenue de verser au prestataire concerné une indemnité de rupture forfaitaire égale à deux fois les honoraires annuels fixes et variables prévus au titre de l'année en cours.

XIII.6.1.3.4/ Autres clauses

Une clause de non concurrence de 18 mois et une clause de non débauchage de 24 mois sanctionnée par une clause pénale figurent également dans les contrats.

XIII.6.1.4 PRESENTATION DES CONVENTIONS VALTECH / CHESAPEAKE GROUP

XIII.6.1.4.1/Convention de prestations de services

Douglas Land est actionnaire et Directeur Général de la société américaine Chesapeake Group dont l'objet est de conseiller les entreprises du domaine informatique en matière d'opérations de fusion et d'acquisition. Une des spécialités de Chesapeake Group est son expérience du marché indien des services informatiques.

Depuis décembre 2002, Chesapeake Group assiste VALTECH dans ce cadre, via une convention de prestations conclue en décembre 2002, avant que Douglas Land ne devienne administrateur de VALTECH. Chesapeake Group peut être appelée à intervenir ponctuellement à la demande de VALTECH dans les domaines décrits ci-dessus.

Chesapeake Group détient en outre 4,99% de VALTECH Offshore SA, filiale de VALTECH SA. VALTECH Offshore SA détient 100% de VALTECH India.

Au cours de l'exercice 2008, la société Chesapeake Group n'a exécuté aucune prestation au titre de cette convention.

XIII.6.1.5 PRESENTATION DE LA CONVENTION VALTECH / IMPLEO

1/ Prestations rendues

La société IMPLEO fournit à VALTECH et ses filiales les prestations suivantes :

(a) Définition, développement et mise en œuvre des recherches du Groupe et de la stratégie de développement dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités ;

(b) Définition, développement et mise en œuvre de stratégies pour le développement des activités de conseil « web agency » pour l'ensemble du Groupe VALTECH mises en place dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités ;

(c) Définition, développement et mise en œuvre de stratégies pour le développement des activités de conseil avec la méthode agile pour l'ensemble du Groupe VALTECH, mises en place dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités.

2/ Présentation des rémunérations des services rendus

Honoraires forfaitaires fixes :

Les services décrits à l'Article III et précisés dans l'Annexe I seront facturés sur la base des forfaits mensuels suivants :

- Pour Novembre 2008 : 30 000 €,
- Pour Décembre 2008 : 30 000 €,
- Pour 2009 et 2010 : 12 000 € mensuel, soit un montant global annuel de 144 000 €.

3/ Durée, résiliation et indemnité de résiliation

Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée résiliable à tout moment.

4/ Autres clauses

Une clause de non-concurrence de 12 mois et une clause de non-débauchage de 12 mois sanctionnée par une clause pénale figurent également dans les contrats.

XIII.6.1.6 CONVENTION VALTECH / IFIS

Il est précisé, à toutes fins utiles, que Jean-Claude Turri est administrateur de VALTECH et dirigeant actionnaire de la société IFIS, qui développe et commercialise une base de données en intelligence économique. La société IFIS n'a pas de lien capitalistique avec VALTECH, mais bénéficie :

- depuis plusieurs années d'une sous-location de trois bureaux à Paris dans les locaux de VALTECH pour un loyer annuel de 43 056 € ;
- depuis 2006, d'un contrat d'apport d'affaires réciproque rémunéré par le versement d'une commission de 5% des montants facturés au client final et, dans l'hypothèse d'une facturation globale effectuée uniquement par VALTECH au client final, le prélèvement par VALTECH sur les sommes dues à IFIS d'une rémunération de 5%. Cette convention a donné lieu au versement par VALTECH à IFIS d'une somme de 262 011 € HT . Cette convention a été considérée, compte tenu de sa nature, comme une convention normale conclue à des conditions courantes.

* * *

En dehors de leur participation directe et/ou indirecte dans le capital social de VALTECH SA, telle que mentionnée au § **XII.5.1** du présent document, et sous réserve des conventions mentionnées ci-dessus, les dirigeants ne détiennent aucun autre intérêt dans une filiale ou chez un fournisseur, ni chez un client de VALTECH SA ou de son groupe.

XIII.6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale ou chez un client ou un fournisseur de l'émetteur

Cf. Paragraphe XIII.6.1.

XIII.6.3 Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction et de surveillance

Voir le rapport spécial des commissaires aux comptes.

XIII.6.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration, de direction et de surveillance

Néant

XIII.6.5 Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant

XIII.6.6 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE)

XIII.6.6. 1 - Options de souscription (OS) ou d'achat d'actions (OA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2008 et encore en vigueur

Néant

XIII.6.6.2 - Options de souscription (OS) ou d'achat d'actions (OA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2008

Voir le Rapport Spécial établi en application de l'article L 225-184 du code de commerce

XIII.6.7 - Opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par les personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Néant

XIV. INTEGRATION DANS LE PRESENT RAPPORT DES ELEMENTS REQUIS PAR L'ARTICLE L 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE ET SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

1° La structure du capital de la société.

Cf. Paragraphe XII.1 et XII.5 du présent rapport

2° Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

3° Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

4° La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci.

Néant

5° Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier.

Néant

6° Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

7° Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration, ainsi qu'à la modification des statuts de la société.

Les statuts de la Société dans ces domaines ne dérogent pas aux principes généralement admis en matière de société anonyme.

8° Les pouvoirs du conseil d'administration ou du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

Cf. Paragraphes XII.2, XII.7 et XII.8 du présent rapport

9° Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.

Il existe des contrats clients conclus par la société qui comportent des clauses de modification et/ou de résiliation en cas de changement de contrôle. Toutefois, ces contrats contiennent des clauses de non-divulgation (non-publicité ou confidentialité) ou sont réputés suffisamment sensibles d'un point de vue commercial pour le groupe, de telle sorte que leur divulgation pourrait porter préjudice à l'activité opérationnelle du groupe. Ainsi, lesdits contrats ne font pas l'objet d'une information au sein des présentes.

10° Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou du directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Cf. Paragraphe XIII.6 du présent rapport

XV. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En K€	EXERCICE 2008	EXERCICE 2008
	Deloitte & Associés	Fidrex
Audit		
<i>- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>		
Emetteur	160	71
Filiales	78	12
<i>- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>		
Emetteur		
Filiales		
Sous-total	237	83
Autres services		
<i>- Juridique, fiscal, social</i>	9	
<i>- Autres</i>	11	
Sous-total	20	0
TOTAL	258	83

Nb : ce tableau inclut les honoraires convenus avec les commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008. Ils sont comptabilisés en charges sur 2008 et 2009 au prorata du temps passé sur chacun des exercices.

* * *

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

Les résolutions qui vous sont présentées reprennent les principaux points de ce rapport ; nous vous remercions de bien vouloir les approuver dans l'intérêt de la société.

Le Conseil d'Administration